

Compte rendu du Conseil d'administration du 21 septembre 2016

Présents : Jacques Désert, Jean-Marie Espinasse, Lucien Leprêtre, Jean-Marc Thomas.

Excusés : Marie-Claude Boué, Jeannette Calvignac, Jean Houlès.

Le quorum étant atteint, le C.A. peut valablement délibérer.

- Mise en place du cours de bridge. Les cours ont lieu tous les lundis et mercredis matin, sauf pendant les vacances scolaires, de 9h30 à 11h 30. Il y a 29 inscrits dont une douzaine a commencé depuis le 12 septembre, à raison de 5 à 6 personnes par séance. Nous utilisons la progression proposée par la F.F.B. L'objectif est de jouer le plus rapidement possible ; d'abord le lundi après-midi en équipe avec un « habitué », puis par paires de « nouveaux bridgeurs »... Enfin le mercredi quand les compétences de base seront acquises. Les débuts sont encourageants. Nous envisageons d'acheter un certain nombre d'opuscules présentant le S.E.F. (système d'enchères français) pour le donner ou le vendre aux débutants lorsqu'ils en auront besoin. Robert Rolland sera chargé de récupérer ces brochures auprès de la fédération.
- Convention d'accueil de la OLA dans nos locaux le mardi, le jeudi matin et le vendredi. Le service de la vie communale de la mairie a rédigé un avenant à notre convention. Il donne satisfaction et a été signé par notre président. Nous attendons son retour lorsque le maire l'aura signé.
- Droits de table. Le C.A. décide de réduire à 4 € l'inscription au Roy René et de maintenir à 3 € le prix du tournoi de régularité. Sur proposition de Jeannette Calvignac il a été discuté la possibilité de baisser à 2 € le droit de table du lundi mais il a été décidé d'attendre quelques mois pour évaluer l'intérêt de cette mesure.
- Prix des boissons. Tout est ramené à 50 c !
- Agenda. Le C.A. choisit d'offrir l'agenda annuel aux licenciés et aux débutants, ainsi qu'aux membres associés. Dans un premier il en sera commandé 50 au prix chacun de 1,99 ht avec pour l'ensemble 15 € de frais de port. La dépense totale s'élève à environ 136 €.
- Problème de l'imprimante. Depuis quinze jours une panne alternative et

aléatoire bloque l'impression. Jean-Marie s'occupe de faire réparer si cela vaut la peine.

- Relation avec la presse : Lucien Leprêtre est chargé du dossier.
- Le secrétaire va récupérer les adresses mails des débutants dès qu'ils manifesteront le désir de s'insérer durablement dans le club. Il va également faire un recueil des coordonnées des licenciés et des membres associés.
- Le C.A. décide enfin de rendre visite collectivement à Gérard Blériot et de lui apporter un témoignage de sympathie pour son dévouement au service du club depuis de longues années.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 18h 50.

Le secrétaire  
Jacques Désert

Le président  
J.M. Espinasse